

10 Faits divers & Justice

**Tentative de vol aggravé à Moanda
Zaye Moumbeki déniché sous
le lit d'une maison**

SCOM
Libreville/Gabon

C'EST à croire que le fait d'être privé de liberté ne lui a pas servi de leçon. En effet, pour la deuxième fois, Néhemie Zaye Moumbeki, Gabonais de 19 ans, interpellé, dans la nuit du dimanche 31 juillet au lundi 1er août dernier, à la cité Cadres de Moanda, alors qu'il aurait tenté de subtiliser des palettes d'eau minérale, vient d'être écroué à la prison centrale de Franceville. Les faits qui ramènent Néhemie Zaye Moumbeki à la maison d'arrêt du chef-lieu du Haut-Ogooué se seraient déroulés vers 2 heures du matin. Alors que tous les habitants de la cité des cadres dorment à poings fermés, l'adolescent en profite, pour entrer par effraction au domicile de J. B. M. T., pour y dérober des palettes d'eau minérale dans la chambre de la fille du maître des lieux.



Photo : D.R

Néhemie Zaye Moumbeki retrouve un univers qui ne lui est plus étranger.

Pour accéder au lieu de stockage, il brise la fenêtre de la maison. Malheureusement pour lui, le bruit des débris de verre attire l'attention des membres de la maisonnée, qui crient aussitôt au voleur. Immédiatement prévenus, les agents de la Société gabonaise de sécurité (SGS) en faction à la cité-Cadres volent au secours de J. B. M. T. En fouillant minutieusement la chambre des filles, les vigiles finissent par dénicher l'intrus sous le lit. Néhemie Zaye Moumbeki

est par la suite remis aux flics du commissariat de Moanda. « Lors de l'audition, le mis en cause a déclaré avoir eu l'information relative aux palettes d'eau minérale, au cours d'une conversation avec la fille du maître des lieux », fait savoir un Officier de police judiciaire (OPJ). D'après cette même source, en 2015, le jeune homme aurait déjà été condamné à neuf mois de prison ferme par le tribunal de première instance de Franceville, pour des faits similaires.

Lutte contre les stupéfiants à Libreville

Des ballots de cannabis découverts chez Ben Sunday

COE
Libreville/Gabon

BEN Sunday, ressortissant nigérian de 26 ans, a été interpellé par les agents de l'office central de lutte antidrogue (Oclad), dans la matinée du mercredi 3 août dernier, au quartier Avéa, pour détention et vente de cannabis. Au total, une trentaine de ballots et du vrac ont été retrouvés soigneusement dissimulés dans un fût lors de la perquisition de son domicile. Il a été placé sous mandat de dépôt, le même jour, par le parquet après avoir été entendu. Confondu, le mis en cause s'est défendu d'être le propriétaire du produit prohibé qui, selon lui, appartiendrait plutôt à un certain Tom, son ami, identifié comme un coutumier des faits. Étant donné qu'il aurait déjà été écroué à Gros-Bouquet pour des faits similaires et aurait retrouvé la liberté deux semaines après son séjour à la maison d'arrêt. Ben Sunday ajoute que ce serait ce dernier qui lui aurait confié du cannabis, emballé dans un sac, pour l'écouler. Informés entre-temps de cette activité, les agents de l'Oclad ont déclenché une



Photo : COE

Ben Sunday a été écroué le mercredi 3 août dernier à "Sans-famille".



Photo : COE

Les ballots de cannabis et le vrac retrouvés à son domicile.

enquête qui leur a permis de neutraliser ce dernier qui venait de livrer quelques ballots à certains clients. Pris la main dans le sac, Ben Sunday s'est montré coopératif avec les flics

d'abord en les conduisant à son domicile où ils ont saisi le reste de la cargaison et enfin en révélant le nom de son complice. Cependant, il a avoué ne pas savoir où ce dernier se ravitaillait.

Tragédie de Kango

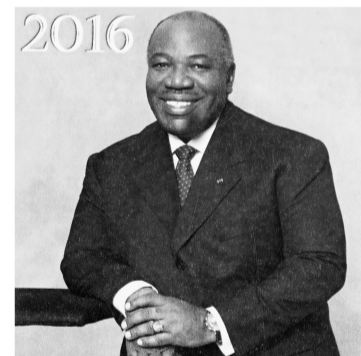
Communiqué du gouvernement

En réaction à notre article d'hier, intitulé "Le gouvernement peut-il revoir sa copie ?", en rapport avec la décision de prise en charge par les pouvoirs publics des frais funéraires des personnes décédées sur la route de Kango, le ministère des Transports nous a fait parvenir le communiqué du gouvernement, "lu le 7 août 2016 sur les antennes de Gabon Télévision, au journal de 20 heures, par Monsieur le ministre des Transports, Ernest Mpouho Epigat", et que nous publions in extenso.

"Le samedi 6 août 2016 s'est produit autour de 3 heures du matin, un accident de la circulation sur la route nationale 1, au voisinage de Kango. Les causes de cet accident n'ont pas encore été clairement élucidées. Le constat établi révèle une collision entre un minibus de marque Toyota Hiace immatriculé DR 325 AA, appartenant à Mme Zang Mba Pulchérie et un Canter immatriculé DH 034AA, sous exploitation de la SCI BOCOUM. Cet accident a occasionné de nombreux dégâts matériels et de nombreuses pertes en vie humaine, laissant ainsi plusieurs familles en deuil. Le bus roulant dans le sens Libreville-Kango avait à son bord 20 occupants dont 12 femmes et 8 hommes. Le Canter quant à lui, transportant de la banane, roulait dans le sens Kango-Libreville et avait à son bord 2 occupants. Le bilan de ce sinistre s'élève à 17 morts et 5 blessés. Suite à ce drame, le Premier ministre, chef du gouvernement, le Pr Daniel Ona Ondo, a présidé, cet après-midi, une réunion de crise regroupant les ministres ci-après : Transports, Défense nationale, Budget, Communication, Intérieur. A tour de rôle, chaque

ministre a fait le point de ce qui concerne son domaine de compétence. A l'issue de cette rencontre et sur les fermes instructions et orientations de Monsieur le Premier ministre, certaines mesures urgentes ont été prises. Il s'agit notamment de : l'interdiction des voyages de nuit par les sociétés des transporteurs terrestres des voyageurs ; de la prise en charge intégrale des obsèques des victimes et des soins des blessés. Cette prise en charge s'est déjà manifestée par la saisine des maisons de pompes funèbres qui a permis l'entreposage des 16 dépouilles dont 10 à Casep-Ga, 6 à SAAF et une dépouille déjà inhumée. Quant aux accidentés survivants, ils ont été évacués au Chu d'Owendo. Quatre d'entre eux y sont toujours sous surveillance médicale. Le 5e a été transféré à la Polyclinique El Rapha à la demande de la famille. D'autres mesures visant à renforcer la sécurité routière vont être annoncées à l'issue des prochaines rencontres entre le ministre des Transports et les opérateurs économiques du secteur. Rappelons que, aussitôt informé du drame, le président de la République, chef de l'Etat Son Excellence Ali Bongo Ondimba a présenté ses condoléances les plus attristées aux familles endeuillées. De même que le Premier ministre a, au nom du gouvernement, présenté les condoléances et exprimé toute sa compassion aux familles des victimes. Enfin, le gouvernement salue la très grande implication de la Croix-Rouge gabonaise, qui depuis ce drame a mis en place, en collaboration avec le gouvernement, une cellule d'assistance psychologique des familles des victimes en mettant à leur disposition un numéro vert".

Programme de la clôture de la 10ème édition des Jeux OMBILASUKU baptisés Tournoi de l'Unité Altogovéenne autour de Son Excellence ALI BONGO ONDIMBA



Samedi 13 août 2016

16h00 Gala de boxe à Bongoville - Concert.

Dimanche 14 août 2016

07h00 cross : Itinéraire : USTM – MINGARA – BICIG – Sous l'échangeur – Carrefour Tribunal – LEKORI – et l'arrivée devant Sodiex.

Stade d'entraînement de MBAYA

09h30 Match de classement féminin : MOANDA/LECONI.

13h30 Arrivée du Directeur de la Jeunesse et des Sports du Haut Ogooué.

13h45 Arrivée du Maire de Franceville, du Préfet de la Passa et du Président du Conseil Départemental.

13h50 Arrivée de Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut Ogooué.

14h00 Coup d'envoi de la finale féminine du tournoi ALI BONGO ONDIMBA par le Gouverneur de la Province du Haut Ogooué : OKONDJA / AKIENI.

15h20 Arrivée du Ministre d'Etat et des membres du Gouvernement.
- Mot de bienvenue du Président du Comité d'organisation.
- Mot de clôture par le Maire de Franceville.

15h45 Coup d'envoi de la finale de la 10ème édition des Jeux OMBILASUKU baptisés Tournoi de l'Unité Altogovéenne autour de Son Excellence ALI BONGO ONDIMBA par le Ministre d'Etat Jean-Pierre OYIBA : Département de la PASSA / Vainqueur du match LEBOMBI LEYOU – Les Plateaux.

19h30 Gala de boxe suivi d'un concert au rond point de Potos.

23h00 Fin des manifestations.

Nos sincères remerciements à l'ensemble des cadres du Haut Ogooué et plus particulièrement à Messieurs : Jean-Pierre OYIBA, Ernest MPOUHO EPIGAT et à Maixent ACCROMBESSI NKANI.

Partenaire Officiel : ANAGEISC
Contacts : 05 76 14 71 / 03 25 00 37.

Le Président d'organisation vous souhaite la bienvenue.
Mr Jean Francis EKIBA